MANDAT

COMITÉ DRÔME ARDÈCHE FFHANDBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 29 Mai 2026

Mandat

Je soussigné(e) M/Mme ……..

Président(e) du Club ……..

donne mandat à M/ Mme (Nom Prénom) …….

licencié(e) FFHB dans mon club sous le n° ……

pour prendre part, en mes lieux et place, aux délibérations et votes pouvant survenir au cours de l'Assemblée Générale du Comité DRÔME/ARDECHE de HANDBALL, réunie le Vendredi 29 Mai 2026 à la Maison des bénévoles à Valence.

Le : à :

Signature

8.2 Délégués
Chaque association affiliée délègue à l'assemblée générale du comité un représentant spécialement mandaté par son instance dirigeante. Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent.

La personne représentant le club doit obligatoirement être en possession de ce mandat lors de l'Assemblée Générale et présenter le document dès son arrivée.

LA DRÔME

Ardèche LE DÉPARTEMENT

Maison des Bénévoles du Sport
71 rue Latécoère 26000 Valence
5126000@ffhandball.net
Siret 32828736200037 Ape 9312Z

AGENCE NATIONALE DU SPORT